PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

CONFÉRENCE

LA RÉFORME DU DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE EXTRACONTRACTUELLE

21 mars 2019
Centre Panthéon - Salle des Conseils

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de conférences « Regards comparatistes sur la réforme du droit des obligations en Belgique »

L'Institut de droit comparé (IDC), dans le cadre de son cycle de conférences, organise une deuxième séance qui portera sur :

La réforme du droit de la responsabilité civile extracontractuelle

Le jeudi 21 mars 2019, de 16h à 18h30, en salle des Conseils du centre Panthéon.

Coordination scientifique : M. Jean-Sébastien Borghetti, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

En présence de :

> Hubert BOCKEN, professeur émérite de l'université de Gand, co-président de la commission de réforme du droit de la responsabilité
> Bernard DUBUISSON, professeur à l'université catholique de Louvain, co-président de la commission de réforme du droit de la responsabilité
> Jonas KNETSCH, professeur à l'université Jean Monnet Saint-Etienne